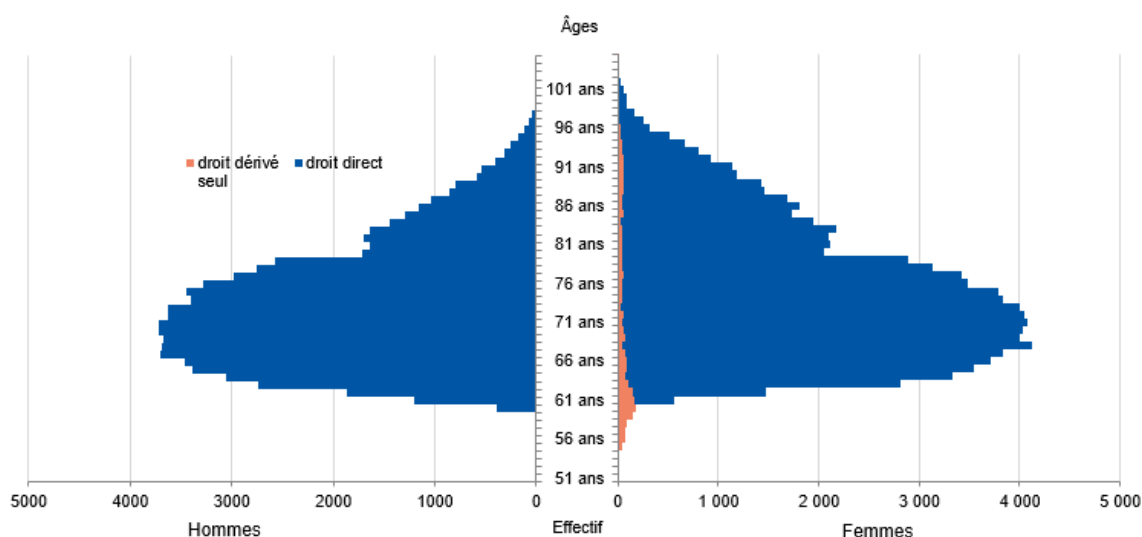


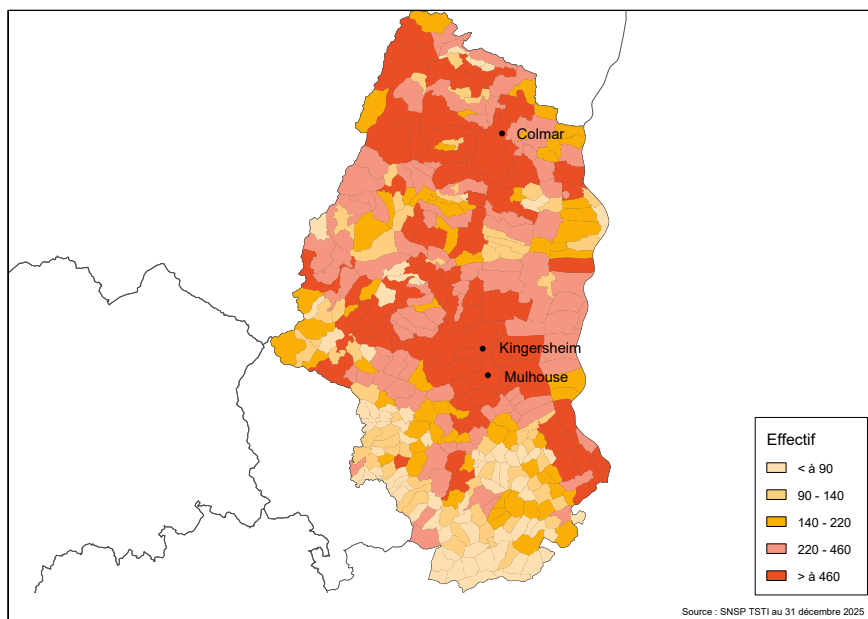
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 351	5 978	10 329
Droits directs (retraites personnelles)	4 111	4 107	8 218
Droits dérivés (retraites de réversion)	240	1 871	2 111
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	295	338	633
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 348	596	1 944
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,0 ans	63,5 ans	63,3 ans
Droits dérivés	76,4 ans	74,8 ans	75,0 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	76 341	91 801	168 142
Retraités percevant un droit direct seul	74 178	65 864	140 042
Retraités percevant un droit dérivé seul	198	2 780	2 978
Retraités percevant les deux à la fois	1 965	23 157	25 122
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,0%	2,9%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	24 532	12 247	36 779
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,4 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 051 €	834 €	932 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,1%	40,9%	29,5%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Mulhouse			
Nombre total de retraités	8 028	10 249	18 277
Retraités percevant un droit direct seul	7 719	6 704	14 423
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	501	517
Retraités percevant les deux à la fois	293	3 044	3 337
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,9%	8,5%	10,0%
Colmar			
Nombre total de retraités	5 764	7 758	13 522
Retraités percevant un droit direct seul	5 564	5 432	10 996
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	251	265
Retraités percevant les deux à la fois	186	2 075	2 261
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	4,6%	5,2%
Kingersheim			
Nombre total de retraités	1 506	1 875	3 381
Retraités percevant un droit direct seul	1 458	1 338	2 796
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	42	45
Retraités percevant les deux à la fois	45	495	540
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,0%	2,2%	1,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr